

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les communistes tentent vainement d'éluider leur responsabilité dans la dévaluation et ils essaient non moins vainement d'engager la France, derrière la Russie, dans une voie qui mène à la guerre. Le peuple français n'est pas le soldat de Staline.

Il n'y a pas encore un mois, le 24 septembre dernier, dans un discours prononcé à Bordeaux, le camarade Maurice Thorez donnait de la dévaluation cette excellente définition que l'on pourrait compléter mais à laquelle on ne saurait rien reprendre : « La dévaluation, c'est faire payer les pauvres, les ouvriers, les malheureux... »

En quoi il était pleinement d'accord avec M. Léon Blum disant à la tribune de la Chambre que la dévaluation est un « prélèvement de hasard et d'iniquité. »

Tenons-nous-en à ces deux textes, entre des centaines d'autres que nous pourrions citer. Ils suffisent à ce que nous désirons, qui n'est pas de faire entendre de vaines récriminations, mais de bien marquer des culpabilités.

Ces paroles montrent assez que les auteurs de l'acte qui vient de s'accomplir ne s'illusionnaient pas. Ils en avaient mesuré l'injustice et la malaisance. Ils n'ignoraient pas qu'ils allaient procéder à un prélèvement d'iniquité, qu'ils allaient faire payer les pauvres, les ouvriers, les malheureux.

Ils l'ont fait tout de même. Quatre mois n'étaient pas encore passés que le Front populaire oubliait ses promesses... Mais non, il est plus exact de dire qu'il les violait, car il ne pouvait pas les avoir oubliées. C'est en pleine conscience de ce qu'il faisait qu'il a traité ses engagements électoraux comme de simples chiffons de papier.

Et cela gêne certains d'entre eux ! Dans la récente réunion que, sous la protection de la police et de la force armée, les communistes ont tenue au Parc des Princes, leurs orateurs ont attaqué la dévaluation et dénoncé ses conséquences. Ils ont fait cela malgré les recommandations et même les menaces du Gouvernement contre toute propagande qui pourrait compromettre le succès de sa grande opération monétaire.

En guise de remerciements au ministre, qui avait mobilisé tout un corps d'armée de police et de gendarmerie pour leur assurer la liberté de réunion et la liberté de parole, les communistes se sont efforcés de détourner le mécontentement populaire, qu'ils prévoient et qu'ils redoutent, sur le seul gouvernement !

Tres peu pour eux, s'il vous plaît. Si canaille qu'elle soit, cette petite manœuvre ne doit pas réussir. Il serait trop facile de s'en fier par cette élégance et désinvolte pirouette ! La responsabilité du Gouvernement n'est ni discutable ni discutée. Mais elle n'est pas la seule. Ou, plutôt, elle est une partie dans un ensemble !

S'il ne s'agissait que d'une querelle de famille entre communistes et socialistes, nous n'aurions aucune envie de nous en mêler. Seulement, il s'agit d'autre chose. La solidarité politique qui s'est formée entre les divers groupes du Front populaire ne s'arrête pas au seuil du pouvoir. Et elle ne peut pas être une solidarité à céphalopodes. Ce qui se fait au Gouvernement est la conséquence directe de ce qu'ils ont fait aux élections. Donc aucune échappatoire possible... Ensemble ils se sont fait élire, ensemble ils votent au Parlement, ensemble ils sont responsables. C'est la règle parlementaire ; c'est la logique et le bon sens. Elle ne souffre pas d'exceptions.

Il est inadmissible que suivant les circonstances, tel ou tel groupe de la majorité se croit autorisé à tirer son chapeau et à prendre la porte en disant pour excuse : ceci n'est pas de ma faute. Ce qu'essayent de faire les communistes n'est pas chic. On ne lâche pas les camarades dès qu'ils sont dans l'embarras au début d'une carrière où l'on est lié pour la bonne et la mauvaise fortune. De même que tous les groupes du Front populaire exploiteront ensemble les succès, ils doivent supporter ensemble les revers.

A tous, le public est fondé à dire de

tout ce qui arrive qu'ils ont « voulu cela ». Les communistes comme les autres sont impliqués dans l'affaire de la dévaluation... Pour la répudier autrement que par des mots, ils avaient un moyen simple et commode : c'était de voter contre !

Au lieu de ça, ils ont tous voté pour. Alors...

Au cours de cette même manifestation au Parc des Princes, les orateurs communistes ont prononcé des paroles qui marquent une autre divergence avec le Gouvernement. Cette fois sur la politique étrangère et c'est encore plus grave.

Le ministre a résolu, on le sait, de se tenir soigneusement à l'écart des affaires espagnoles, foyer qu'il ne faut pas attiser sous peine de mettre le feu à l'Europe. Il a même pris l'initiative d'un accord de non-intervention auquel ont adhéré toutes les nations continentales. Le sentier est étroit et le terrain difficile, mais si on le quitte d'un pas, c'est la guerre.

Est-ce là ce que veulent les communistes ?... En tout cas les Thorez, Cachin, Duclos et Marty ont proclamé la nécessité d'envoyer des armes à l'Espagne.

Notez bien qu'ils ne crient pas : « des avions russes pour l'Espagne ! ». Ils s'en garderaient, car leurs maîtres moscovites le leur ont défendu !... Mais ils crient à tue-tête : « des avions français pour l'Espagne ! ». Que le Gouvernement les écoute et l'on se battra avant huit jours.

Voilà comment ils réalisent leur programme ! Celui-ci promettait d'abord le pain à bon marché ; il est cher. Au lieu de trente-deux sous, il en coûte quarante-deux ou quarante-quatre. Le même programme promettait de faire diminuer le coût de la vie, c'est la valeur de la monnaie qui a diminué. Le pain monte, le franc baisse. Ce n'est pas une compensation et c'est le contraire de ce qu'on nous avait juré.

De même, ils nous ont promis la paix ! Pourvu qu'ils n'amènent pas la guerre !

Une grave nouvelle s'est répandue tout à coup... Sous prétexte que le pacte de non-intervention dans les affaires d'Espagne serait violé par le Portugal, la Russie soviétique se considérerait comme libérée de ses engagements.

Quelle se considère comme elle voudra, mais si les prophètes de l'islam soviétique passent de la menace à l'action, s'ils interviennent ouvertement dans le conflit espagnol, nous devons les considérer comme les fauteurs de l'effroyable guerre européenne qui ne manquera pas d'éclater. Et à laquelle nous ne voulons pas être mêlés. Le peuple français n'est pas le soldat de Staline.

Que les communistes et les fascistes s'entre-massent, s'il leur plaît. La France doit se tenir à l'écart de l'un et l'autre camp. Elle doit rester dans le camp de la paix.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La presse libre

Le gouvernement de Front populaire est en train de saboter la liberté de la presse, après avoir saboté le droit de réunion, dont les communistes peuvent seuls jouir paisiblement.

On se souvient que cet été, M. Bailly, directeur du journal Le Jour, en villégiature sur la Côte d'Azur, ne put réussir à faire parvenir télégraphiquement son article quotidien, au siège de son journal. Les télégrammes étaient arrêtés en cours de route par le cabinet noir qui les soumettait au gouvernement et ne parvenaient à destination qu'avec un retard de vingt-quatre heures.

Or, ce procédé dictatorial tend à se généraliser. Nous pouvons citer le cas d'un journal quotidien de province, l'Indépendant des Pyrénées à Pau, qui, durant le mois de septembre, et particulièrement au moment où l'on discutait, au Parlement, le projet de dévaluation monétaire, fut victime exactement des procédés inqualifiables dont M. Bailly a eu à se plaindre. L'éditorial parisien de ce journal avait beau expédier télégraphiquement ses articles, en les mettant en temps voulu au Bureau de poste où il s'adressait habituellement, par trois fois la dépêche s'est trouvée interceptée par le cabinet noir et n'a été acheminée vers sa destination qu'une fois l'article rendu inutilisable.

Informations

Après la manifestation

Le docteur Cousin, député de Paris, dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, demande quel est le chiffre exact des dépenses occasionnées par l'organisation du service d'ordre en vue de parer à la manifestation du dimanche 4 octobre, à Paris.

Perquisition au P.S.F.

Une série de perquisitions ont été opérées jeudi matin, dans les locaux du Parti Social français, rue Bassano, à Paris, au domicile du colonel de la Roche, au siège du « Flambeau », au siège du Foyer Grillon, au centre Perronet, à Neuilly, au siège des Etudes Syndicales, au siège de la Société sportive.

Le nombre des perquisitions opérées s'élève à 28.

A la Banque de France

La Banque de France a ramené le taux de l'escompte de 3 à 2,5 0/0. Le taux des avances sur titres a été abaissé de 4 à 3,5 0/0 et celui des avances à 30 jours de 3 à 2,5 0/0.

Porteurs de billets de fonds

Une délégation de la Ligue nationale des commerçants, vendeurs et épargnants porteurs de billets de fonds a été reçue au ministère de l'économie nationale par M. Peerez, chargé de suivre la question des billets de fonds.

La délégation a mis M. Peerez au courant du résultat de lois néfastes votées et de la misère dans laquelle elles plongent des milliers de porteurs de billets de fonds. De plus, il a été question de l'incidence de l'aligement de la monnaie sur les dettes sur fonds de commerce. Les revendications des porteurs de billets de fonds, concrétisées sous forme de projet de loi, ont été remises aux représentants du ministre.

Mouvement anarchiste en France

La Sécurité nationale et le service des renseignements généraux ont constaté, ces temps derniers, une dangereuse recrudescence du mouvement anarchiste, surtout à Paris. Jadis les meetings anarchistes ne réunissaient dans la capitale que 100 ou 200 auditeurs ; maintenant ces mêmes réunions se tiennent devant plusieurs milliers de personnes.

Ce mouvement n'est pas sans préoccuper le Gouvernement qui suit avec attention une telle évolution. Les extrémistes, qui pensaient voir le succès des communistes, le triomphe en France de la révolution, de l'insurrection et de l'antimilitarisme, abandonneraient le parti communiste, pour aller grossir les rangs des anarchistes.

Protestation soviétique

Le gouvernement des Soviets a fait remettre à lord Plymouth, président par intérim de la Commission internationale de non-intervention en Espagne, une seconde note, dans laquelle il accuse formellement le gouvernement portugais d'avoir violé l'accord de non-intervention.

Les Soviets demandent donc qu'une enquête minutieuse soit faite à ce sujet en recourant notamment à la nomination d'une commission impartiale qui serait chargée de se rendre sur la frontière hispano-portugaise, afin de contrôler comment des armements sont exportés du Portugal en Espagne à destination des nationalistes espagnols.

En Espagne

Le général Franco a fait la déclaration suivante : « J'affirme une fois de plus, ratifiant ainsi les déclarations émanant de la Junta, que le régime de Franco est le régime de la liberté, de la justice, de la démocratie et de la paix. »

Cette façon de rétablir, en fait, la censure est tout à fait intolérable. L'article n'est pas censuré, mais le Gouvernement s'arrange pour qu'il ne soit pas publié, en faisant subir un retard systématique à sa transmission.

Plainte a été portée. L'Administration a avoué froidement les faits. Elle a reconnu que l'article qui faisait l'objet de la plainte avait été soumis à l'autorisation supérieure en vertu d'une loi dictatorialle du 29 novembre 1859. Il est assez piquant de voir un gouvernement qui se prétend démocratique se servir d'une loi dictatorialle pour exécuter ses basés œuvres.

Que faire contre de tels actes de despotisme ? Protester ? Réclamer ? C'est en vain. Quand l'autorité devient une tyrannie, sa force brute prime le droit ; il n'y a plus place que pour l'iniquité. Cependant, la presse française a le devoir de s'élever énergiquement contre de telles atteintes à ses libertés. Si elle n'agit pas immédiatement, avec toute l'autorité morale dont elle dispose, le Gouvernement à direction marxiste aura vite fait de la juguler. Déjà des lois ont été votées dont ce gouvernement peut se servir du jour au lendemain sous les prétextes les plus osés, pour étouffer la voix de l'opposition, supprimer toute liberté de critique et mettre pratiquement fin à notre régime de libre discussion. Georges LAURENCE.

le nationale, qui était au pouvoir avant moi, que le mouvement national, en raison précisément de son caractère hautement patriotique, ne peut même s'arrêter à l'idée d'une mutilation territoriale. Toute information sur ce sujet non conforme à mes affirmations doit être considérée comme une calomnie ou une manœuvre malveillante.

Vers Madrid

A 15 heures, le G.Q.G. de Valladolid annonce officiellement que les troupes nationalisées ont conquis l'importante position de Navalperal. Cette occupation a été précédée d'une double rencontre avec l'ennemi qui a été obligé de se retirer, laissant 40 morts sur le terrain, ainsi qu'un important matériel de guerre.

A Oviédo

Le poste gouvernemental de la Felguera, dans les Asturies, a diffusé, à destination de Barcelone, le communiqué suivant : « Les troupes républicaines ont attaqué à nouveau Oviédo sur trois points différents, obligeant les forces du général Aranda à se réfugier à l'intérieur de la ville. Nos milices se sont emparées de San Pedro, de Los Arcos et du faubourg de San Ramon.

En U.R.S.S.

L'épuration se poursuit en U.R.S.S. Après l'arrestation du célèbre journaliste et homme politique Karl Radek, on annonce celle du commissaire adjoint à l'industrie lourde Piatakov. Ces arrestations sont la conséquence des aveux faits par les accusés du procès Zinoviev-Kameneff.

EN PEU DE MOTS...

— L'explosion de grisou qui s'est produite dans la mine du Grand-Trait, à La Bouverie (Belgique) a fait 28 morts.

— L'aviateur suédois Kurt Bjorkvall est tombé à l'eau au large de l'Irlande. Il a été recueilli par un chalutier français au large des côtes d'Irlande.

— Un régiment d'infanterie de la garde royale yougoslave est arrivé à la gare de l'Est, à Paris. Il doit participer à la cérémonie de l'inauguration du monument du roi Pierre 1^{er} de Serbie et du roi Alexandre de Yougoslavie.

— L'inauguration du buste du docteur Roux, ancien directeur de l'Institut Pasteur, s'est déroulée, jeudi matin, à Angoulême en présence de nombreuses personnalités.

NOS ÉCHOS

Trop fatigant.

Oui, dans le temps, c'était un bon métier tranquille, et tout, que celui de M. Groepier ; mais maintenant...

Il faut vous dire que M. Groepier est honorablement connu comme boureur en Allemagne depuis 30 ans.

Comme là-bas les exécutions se font à la hache, il y fut de la force et du métier. Dame ! N'importe qui ne peut pas couper une tête d'un seul coup.

Avant la guerre, voyez-vous, le maximum des têtes à faire tomber était fixé raisonnablement à une par jour. Ça fait déjà 365 par an ; il y a de quoi faire, pas vrai ?

Eh ! bien, maintenant, on a quadruplé le chiffre.

Bien sûr, M. Groepier est payé selon son travail ; il touche 180 marks par exécution, dont 40 pour ses aides.

Mais quatre têtes par jour ! M. Groepier n'en peut plus ; c'est trop fatigant. Et le boureur, après l'exécution d'hier, est allé au tribunal du peuple de Berlin, où il a touché ses 180 marks et... remis sa démission.

Le prochain condamné (ou condamnée) sera exécuté par un apprenti...

L'idée.

Olive rencontre Marius qui promène sur la Canebrière la plus étonnante auto qui soit : un capot devant, un capot derrière.

— Tê, Marius ! Tu en es une drôle de bagnole. Où qu'il est, ton moteur ?

— Chut ! Je l'ai fait faire exprès cette automobile.

— ?... — Oui, c'est une idée à moi. Tu comprends, quand j'arrive à un croisement, les autres, ils voient pas où est l'avant, alors ils savent pas dans quel sens je vais ; ils savent pas si je viens pas de la droite ou de la gauche, hein !

— Alors, qu'est-ce qu'ils font, les ôtres ?

— Ils ont peur d'être dans leur tort et ils me laissent la place.

Une différence.

— Il y a une différence, entre le franc et le ministre, disait un de nos confrères. — ? ? ? — Le franc est dévalué. Mais le ministre est démonté...

Je ne veux pas.

M. Spinasse essayait de convertir M. Lémery aux idées du gouvernement. — Cette dévaluation, lui disait-il, ne

LECTURES ET IMPRESSIONS

Lettres Quercynaises : Deux ouvrages féminins

Plusieurs voyages, un long travail personnel à conduire d'affilée m'ont, depuis quelques mois, empêché de parler ici des livres nouveaux qui, par la personnalité de leur auteur ou par leur substance propre, intéressent particulièrement notre province. Ces ouvrages ne furent, en 1936, ni plus ni moins nombreux qu'à l'accoutumée. Ils forment, sur le coin de ma table où je les ai rangés après lecture, un tas assez imposant sur lequel je ne puis continuer à faire la grève.

Auquel de ces volumes consacrerai-je ma chronique initiale ? Le choix est tout indiqué. La plus élémentaire courtoisie m'incline à prendre non pas un mais deux de ces livres, le premier et le dernier arrivés entre mes mains, tous deux de bonne encre féminine. Ils ne sont épaïs ni l'un ni l'autre : moins de cent cinquante pages. Second trait commun : ils sont pareillement constitués de chapitres indépendants et généralement brefs. Mais à cela se bornent leurs analogies.

Le plus récent de ces recueils est celui que publia le mois dernier, aux Editions de la Nouvelle Revue Critique, Mme Rosita. Il porte ce titre qu'il justifie pleinement : *De l'Ombre au Soleil*. Cinq parties le composent. Les trois premières graves, empreintes tour à tour de rancœur, de mélancolie et de tristesse. Les autres de l'amour bafoué servent de thèmes à la suite de poèmes en prose intitulée : *Lui*. Les réminiscences du passé et les préoccupations du présent inspirent les *Esquisses* qui suivent.

Enfin, Mme Rosita évoque les nobles figures d'amis disparus : Henry de Jouve, Paul Bourget, Pierre de Nolhac, Paul Moreau-Vauthier. Du premier de ces *In Memoriam*, je détache ces lignes qui, en une image, définissent le talent du grand Corrézien : « Son esprit fut comparable aux jardins de Le Nôtre. On s'y promène dans la noble ordonnance des bassins ornés de statues, des ifs et des Quinconces ; les pelouses y voisinent avec des allées ombragées et l'on accède aux terrasses d'où l'horizon est sans limite... »

Justicé Mme Rosita, appréciatrice fervente de notre terroir et qui le lui prouve, chaque année, par plusieurs mois de présence réelle n'a rien dit de lui.

Pour prendre sa revanche elle passe, suivant sa promesse, de l'ombre au soleil. Les sourires du Quercy abondent pour qui se plaît à les surprendre. Leur variété est infinie. Mme Rosita en a recueilli sa large part. Elle en note avec complaisance, avec subtilité, avec une verve tantôt amusée et tantôt émue les expressions changeantes. Ici, je multiplierais volontiers les citations. Je me bornerai à deux prises dans des tons à mon sens complémentaires.

D'abord, cet hommage motivé à la cuisine quercynoise :

« Les délices de l'instant passent du goût au regard, de la connaissance à la volupté, de l'allégresse à la méditation. Demain, c'est l'écrevisse vêtue d'incarnat dont l'ardeur empourprée fond dans la bouche. Une truffe corsetée de foie gras — aussi fine que succulente — comble d'une saveur particulière la joie du palais. C'est la fameuse truite de Siramon, scintillante des gemmes de la Bave, et qui précède, généreusement arrosée de vieux Cahors, l'agrément du perdreau... »

Ensuite, cette ultime vision rapportée d'une visite à l'Ermitage de Sainte-Quitterie :

« Je retourne en plein air et regarde sans lassitude la cité, drapée de voiles brillants et irisés. Le soleil allume des incendies sur le Grand Séminaire, « la tour du Lycée et pare la Cathédrale... »

sera pas aussi désastreuse que vous le croyez... Soyons francs.

— Ah ! Non ! s'écria le sénateur de la Martinique, je ne veux pas être personnellement dévalué.

Les métaphores dangereuses. Quelques années avant la Révolution on composa et on joua à Limoges un opéra à la louange du gouverneur.

Le théâtre représentait une nuit se-

« le d'un indescriptible rayonnement. « Le Lot majestueux est le miroir fidèle des champs, des architectures, de l'effervescence des hommes... »

Le livre s'achève par un tryptique consacré, cette fois, à des portraits alertes et fort ressemblants d'hommes de chez nous, bien vivants, bien agissants, en qui les vertus du terroir quercynois trouvent d'heureux épanouissements : MM. Henri Ramet, René Besse, Philippe Castanié, s'il faut les désigner par leurs noms.

Le livre de Marie-Odette Gourdon me parvint dans les derniers jours de février. Mes confrères de la presse régionale ont parlé de lui avec éloges. Je suis confus d'arriver, non pas après la bataille, mais en retard pour participer au concert.

A la *Flûte de Paille*, son œuvre de début, l'auteur tint à donner un titre modeste. Il ne prétend point faire sonner la musette ni le hautbois chers aux bergers classiques, mais improviser des airs naïfs sur un instrument plus léger encore, si léger, semble-t-il, que seules les sylphides pourraient le faire chanter. Nous voici tout de suite avisés du ton de la chanson. A l'épreuve, nous nous apercevons que Mme Marie-Odette Gourdon sait, quand il lui plaît, hausser le ton et trouver des accents vigoureux.

Des sept récits que contient le livre, quatre sont d'aimables contes bleus, un peu mièvres et longuets, à mon goût. Je leur préfère les autres : *Mon village, la Netze au bois et Suzanne*. Ce dernier est, pour moi, le meilleur du recueil.

En quarante pages, cette nouvelle condense la matière d'un roman campagnard complet. Action intéressante et bien conduite, décors variés et solide-ment plantés, personnages vrais, étudiés avec précision. Voici, par exemple, seule, tout le jour à la maison, volet et porte clos, une vieille paysanne impotente, clouée sur sa chaise, qui essaie de recroquer sa vie défaillante à la vie active des autres :

« Elle entend tous les bruits. Chacun « lui est familier. Elle reconnaît à son pas le facteur. Elle écoute trotter vite et dans le chemin au-dessus, foulant les herbes sèches et les ramilles cassées, Suzanne, Et Marie, sabotant, et « un tel ouvrant sa porte ; et les oies de la Solacroux, et les vaches du Triquet. Et tout le jour, l'oreille tendue, « l'œil sur le trou du chat au bas de la porte faisant un disque d'or dans « l'obscurité, elle voit par le son ce « qu'elle voyait autrefois avant d'être « percluse. Elle se tient courbée, la tête baissée, les genoux touchant presque que son menton et les pieds reposant « sur une chaussette... »

Bien observée et campée aussi, quoique un tantinet poussée à la caricature, est la silhouette du curé de *Mon village*.

Au fait, où se trouve ce village ? Sa portraiture se défend avec insistance de nous le révéler, sans doute parce qu'elle témoigne parfois de moins de sympathie pour les gens que pour les paysages et surtout pour les bêtes. Précaution vaine pour le lecteur quercynois ! Il se retrouvera chez lui partout dans ce livre. Cet azur que Mme Marie-Odette Gourdon raie du vol blanc de ses pigeons, ce pech gris dont le moulin ruiné lui sert de refuge, ce champ auquel elle confie le grain de blé de son dernier conte ne peuvent être que ciel, colline et sillon du Quercy.

Nous savons gré à la conteuse de n'avoir point cherché ailleurs ses premières inspirations. Et nous demandons à la romancière qu'elle ne manque de venir de rester fidèle au sol natal. En est-il qui mérite mieux d'être étudié, décrit et vanté ?

Eug. GRANGÉ.

mée d'étoiles, et le poème commençait par ce vers, qui fut entonné avec une emphase merveilleuse :

Soleil, vis-tu jamais une pareille nuit ?

La guigne ! — Ça y est... Jules... on a gagné les trois millions !!!

— C'est bien ma veine... juste quand on vient de dévaluer !!!

LE LISEUR.

Chronique du Lot

La Société des Etudes du Lot à St-Cirq-Lapopie

Le dimanche 4 octobre, sous un ciel éclatant, la Société des Etudes du Lot, conduite par son président, M. Irague, a passé l'après-midi dans le bourg féodal de St-Cirq-Lapopie. Deux cars, des autos particulières quittèrent, vers 13 h. et devinrent la place Gambetta pour remonter la vallée du Lot. Tandis que les yeux se voient avec grand plaisir ces décors prestigieux qui dominent la route, les conversations ne chôment point : tel déplore avec raison, par exemple, que la fête des tours du Château d'Arcambal ait été rasé. On laisse de côté la vallée du Célé, l'ensemble étonnant de St-Cirq dressé sur son énorme roc apparaît, on franchit la rivière et l'on s'arrête près de la vieille porte pour commencer le pèlerinage. Les visiteurs, auxquels se sont joints plusieurs personnalités des environs, sont accueillis par M. Delmas, maire de la cité, notre confrère Lucie, MM. Daura, Petit, Rignault et Vinot qui nous feront les honneurs de leurs demeures. M. Lucie si fier de sa cité natale et qui a su fort bien en évoquer le charme prenant, sera un cicérone infatigable. Après avoir conté quelques logis anciens, nous pénétrons dans le parc de M. Vinot, antérieur à Paris : celui-ci frapperait partout par son agrément, mais sur cette arête pente cette création constitue un véritable tour de force. L'habitation, un grand chalet, est en toutes ses pièces un musée que les collections publiques envieront. Nous descendons à travers le parc pour aller visiter le logis de M. Daura, cet artiste espagnol, fixé à St-Cirq, avait été le plus plaisant des guides pour montrer l'importance des collections de son ami Vinot. Il a aménagé avec beaucoup de goût un logis, ancien comme tous ceux que nous allons voir désormais : chemin remarquable, pastel représentant Louis XIV enfant (bonne copie d'une œuvre connue) et une large frise due au maître du logis, harmonie de couleurs qui rehausse vieux meubles et pierres vetustes. Attendant à cette demeure, se trouve l'ancien hôpital, propriété de M. Daura, orné de très remarquables baies ogivales.

Nous montons ensuite aux ruines du château et, sur ce belvédère, qui domine le bourg et la vallée, M. Lucie évoque sobriement les anciens seigneurs, les Gourdon, Cardillac, La Popie, Hébrard de Saint-Sulpice, Crussol, Peyre (le chanoine Foissac a donné sur eux tous les détails souhaitables dans le Bulletin, en 1933-34, dans une remarquable monographie que sa modestie a intitulée : « Notes sur St-Cirq-Lapopie »). Nous revenons sur nos pas et, passant devant l'église, nous allons visiter les deux maisons qui surplombent le Lot. La plus proche est celle de M. Petit ; avant d'y pénétrer, nous admirons la porte à décoration d'arbres cotées, un excellent spécimen de motif ornemental très répandu dans le Bas-Quercy (cf. le volume de M. l'abbé Depierre, curé de Vairrie, « Essai sur une école de sculpture ornementale quercyenne »). Puis nous passons chez M. Rignault : à de la curieuse porte d'angle, il semble qu'il n'y ait de similaire quercyoin qu'à Figeac. Là aussi l'éclectisme du décor intérieur fait le plus grand honneur au propriétaire : une tête de femme de Soutine, un tableau d'André Lhote, 2 aquarelles de Raoul Dufy donnent la note très moderne, mais dans une pièce voisine une meuble vierge du xv^e siècle voit sa gracilité protégée par une vitrine, tandis qu'un coffre flamboyant attire le regard écartelé vers toutes les parois. Que dire aussi de la salle d'Extrême-Orient !

Avant d'entrer dans l'église, nous regardons les anciennes mesures. L'édifice, bel exemple de gothique du midi, avec sa nef unique qui entoure six chapelles établies entre les contreforts, est du début du xv^e siècle, à l'exception de la chapelle de la Vierge, du xiv^e il a conservé son ancien mobilier et le support de la vasque servant de bénitier porte une date dont le déchiffrement prête à contestation (la lecture 1777 est possible, non certaine).

La visite de St-Cirq se termine par l'atelier d'un maître-tourneur qui, avec une grande complaisance, achève sous nos yeux des robinets en bois non dégrossis ; la rusticité du tour, un simple battant réuni à l'étai par une ficelle, a de quoi étonner et donner d'autant plus de prix à l'habileté de l'artisan (les robinets de St-Cirq eurent grand renom au xix^e siècle et se vendaient jusqu'à Paris et Rennes).

La sollicitude de M. Jean Calmon, l'infatigable secrétaire général nous a ménagé un excellent goûter à Lapopie-Hôtel pour clore cette journée. Soixante-dix personnes s'affablaient joyeusement pour savourer tartes et biscuits arrosés d'un petit vin blanc fort sympathique et d'un Gaillac pétillant à souhait. M. le Maire prend la parole, M. Irague le remercie avec sa verve coutumière, dit le donna maints exemples dans l'après-midi. Puis il continua à maintenir l'entrain en fredonnant le chant du paysan, lit une poésie de circonstance de M. Laubart qui a tenu à montrer ainsi son attachement à la Société, décide M. Lucie à nous dire une poésie quercyenne.

Les meilleures choses ont une fin. La nuit est tombée pendant les agapes. On prend congé de ceux qui nous ont accueillis avec une telle affabilité et d'un regagne la ville, les yeux tout emplis de ce vieux bourg si pittoresque qu'Arnaud Vitré signalait dans son « Lot », dès 1907, comme un des plus curieux de France, pour lequel les Anglais s'enthousiasmaient avant la guerre, où Henry Martin possédait un logis, et où Quercyoin et Parisiens d'élite se font un point d'honneur d'avoir une résidence.

Pierre BAYAUD.

Emplois réservés

Sur la deuxième liste provisoire complémentaire de classement de 1936, des candidats aux emplois réservés, nous relevons les noms de MM. Chabaud et Méland, gendarmes à Gourdon, classés pour l'emploi d'agents manipulant du service postal.

L'ANNULATION DES ELECTIONS DE LARROQUE-DES-ARCS

C'est le 8 septembre dernier que le Conseil de préfecture siégeant à Toulouse a prononcé son arrêt annulant les élections municipales de Larroque-des-Arcs. C'est la seconde fois en deux ans que ces élections sont annulées. Jusqu'ici il n'a pas été relevé appel devant le Conseil d'Etat et nous croyons que l'arrêt du Conseil de Préfecture est devenu définitif.

Celui-ci est longuement motivé. Après avoir enregistré et signalé les diverses protestations et observations il ajoute :

« Considérant qu'il résulte nettement de l'instruction que le dépouillement des votes n'a pas présenté les garanties de régularité et de sincérité exigées par la loi ; que les sept bulletins dont l'appréciation semble avoir été réservée sans motif plausible jusqu'au lendemain, appartiennent tous à la liste non proclamée ; que d'ailleurs dans leur état actuel, la plupart de ces bulletins sont valables et auraient dû être attribués aux candidats dont ils portent les noms :

« Considérant néanmoins que, dans les conditions incertaines du dépouillement, il n'y a pas lieu de procéder à ces attributions ; qu'il échet simplement et sans qu'il soit besoin d'examiner les autres griefs des protestations, d'annuler l'ensemble des opérations étant donné surtout le faible écart existant entre les suffrages obtenus par les listes en présence.

« Par ces motifs arrête : sont annulées dans leur ensemble les opérations électorales qui ont eu lieu le 26 juillet 1936 dans la commune de Larroque-des-Arcs (Lot), à l'effet d'élire dix membres du conseil municipal. »

C'est dans ces conditions que, pour la troisième fois, depuis les élections normales, les citoyens de Larroque-des-Arcs devront être convoqués pour nommer leur conseil municipal.

Il faut espérer que ce sera la bonne.

La passerelle de Biars à Vers

Dans un article précédent, nous avons donné la liste des souscriptions volontaires faites par les habitants du hameau de Biars pour la construction d'une passerelle. Ces souscriptions s'élèvent à la somme globale de 50.000 fr.

Aujourd'hui nous allons examiner les raisons invoquées par les demandeurs en faveur de cette passerelle :

1^o Par sa situation géographique, le hameau de Biars se trouve distant de 7 kilomètres de son chef-lieu de commune. Or, par ce temps de papeterie outrancière, ces braves gens sont obligés de nombreuses fois par an, d'aller à la Mairie faire des déclarations plus inutiles les unes que les autres. Et ce n'est pas une promenade.

2^o Ce n'est pas sans une angoisse bien légitime que les parents voient leurs enfants faire la traversée du Lot quatre fois par jour pour aller ou venir de l'école. Par suite des crues fréquentes de l'hiver, la fréquentation scolaire est quelquefois interrompue pendant un mois.

3^o Les mêmes inconvénients se produisent s'il s'agit d'un décès, car de tout temps, les inhumations sont effectuées au cimetière de Vèles (commune de Vers), et en cas de crue du Lot, les corps des défunts doivent être transportés de Biars à Vers en passant par Cahors, ce qui impose un trajet de 30 km. environ.

4^o Le village de Biars est situé sur un terrain très fertile, apte à toutes les cultures : tabac, fraises, asperges, fruits, etc... et au moment des expéditions, les habitants sont dans l'obligation de se rendre, plusieurs fois par jour, à la gare de Vers.

5^o Cette passerelle mettrait en relation directe les régions comprises entre Gramat au Nord et le Tarn-et-Garonne au Sud.

Le Conseil municipal d'Arcambal reconnaissant le bien-fondé de tous ces motifs a noté, à l'unanimité, le principe de la construction de cette passerelle.

Nous sommes persuadés qu'en présence de la souscription des habitants de Biars et grâce au dévouement si connu des excellents maires d'Arcambal et de Vers, MM. Rigal et Manhiac, cette passerelle n'est plus qu'une question de jours.

F. G.

LES AMITIÉS QUERCYNOISES

Nous apprenons que le prochain dîner des « Amitiés Quercyennes » aura lieu à Paris, le jeudi 22 octobre, à 8 heures précises, au restaurant Chauveau, 8, place Saint-Michel.

Il est recommandé à tous les amis des « Amitiés Quercyennes » ayant séjourné en Quercy d'apporter un souvenir, une improvisation. De toutes ces gânes quercyennes, il sera fait une gerbe, afin que ne meurent pas tout à fait les claires journées de vacances en Quercy.

Il est demandé de donner quelques lignes de vers ou prose pour que le prochain « Bulletin » des « Amitiés Quercyennes » soit une sorte de symphonie estivale toute à la gloire du Quercy.

Pour faciliter l'organisation de la soirée du 22 octobre, on est prié de prévenir la secrétaire : Mme Marie-Louise Fabre, 183, rue Lecourbe, à Paris.

Médaille Militaire

Sont inscrits au tableau supplémentaire de concours pour la médaille militaire (année 1936), les gendarmes de la 17^e région, dont les noms suivent :

MM. Raçon, Lafargue, Garroussa, Chastang, Pujol, Perès, Fanroux.

Postes

M. Jean Terrou est nommé facteur auxiliaire, à partir du 1^{er} octobre, dans la commune de Thémines.

Service vicinal

M. Moutrel, ex-soldat au 7^e d'infanterie, est nommé cantonnier du service vicinal dans le département du Nord.

Le plus grand choix en

Parfumerie de toutes marques

Exclusivité des célèbres produits de soins Antoine et Phebel
Tous les parfums en vogue de Coty, Guerlain, Lubin, Patou, etc.
à la Maison POPOVITCH
4, rue Foch. — Tél. 170

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 3 au 10 octobre 1936

Naissance

Triniac Paul, boulevard Gambetta, 59.
Publications de mariages
Boffelli Joseph, maçon à Cahors, et Fournestie Yvonne, s. p., à Cahors.

Kahn Hugo, étudiant à Nancy (Meurthe-et-Moselle), et Fraiman Mariam, étudiante à Cahors.
Babouline Pierre, fumiste à Cahors, et Roques Simone, ouvrière d'Imprimerie à Cahors.

Faydel Maurice, brasseur à Cahors, et Cazaux Marguerite, coiffeuse, à Bidos (Basses-Pyrénées).
Bénévent Paul, métayer à Cahors, et Bouysson Clémentine, s. p., à Larroque-des-Arcs.

Gardès Gabriel, boulanger à Cahors, et Delcaux Marie-Louise, s. p., à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).

Mariages

Costa Bernard, employé des Postes, et Lavayssière Yvonne, s. p.
Barrières Robert, représentant de Commerce, et Bonneville Henriette.

Décès

Labertrandie Marie, Vve Janis, s. p., 63 ans, rue A-France, 17.
Dujols Suzanne, Vve Toulza, s. p., 72 ans, Impasse Soules.

Tapie Pierrette, Vve Gallié, s. p., 82 ans, La Beyne.
Delpech Martin, instituteur en retraite, 73 ans, Bd Gambetta, 127.
Veyrevez Hippolyte, retraité, 66 ans, rue A-France, 17.
Caravol Léopold, s. p., 62 ans, Regourd.
Coudere Louis, s. p., 79 ans, rue Wilson.

Les Sports

MATCH DE FOOT-BALL

Voici quelques renseignements sur l'équipe 1 du Cercle Athlétique Castelsarrasinois qui sera dimanche, 11 octobre, au Stade Lucien-Desprat :

Formation de l'équipe qui se déplacera à Cahors : avant : 1^{er} ligne : Ginetet (ex-équipier de l'Union Sportive Montalbanaise), Caremon, Dulac ; 2^e ligne : Dubord (ex. de l'U.S.M.), Filie ; 3^e ligne : Gibert (jeune), Marron, Dizel, capitaine (ex. U.S.M.), sélectionnés des Pyrénées, Franczal, Alphonse, Demis ; mêlée : Capgras (international scolaire, champion de France avec le S.U. Agenais), Ouverture : Ricardo (ex-équipier du S.U. Agenais), Trois-quarts : Mercadier, Bernadet, Maupas (international), Delsol, Jeannou. Arrière : Gibert aîné.

Cette même équipe battit en fin de saison l'Avenir Moissagais, Gimont (champion de France, 3^e série), Fumel (champion du P.A. division d'honneur par 32 à 11), l'Avenir Saint-Cyprien Toulousain (champion des Pyrénées, 2^e série).

Cette année, elle ne compte que des victoires.
Elle a triomphé de Blagnac par 31 à 0, de l'Emulation Sportive Toulousaine par 11 à 0 et Toulouse Minimes Sports par 67 à 0.

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE (à 20 heures 45)
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)
Pierre BLANCHARD et Véra KORÈNE
(de la Comédie Française)

DANS

Les Bateliers de la Volga

LA SEMAINE PROCHAINE

Greta GARBO
DANS

Anna Karénine

tiré de l'immortel chef-d'œuvre de TOLSTOÏ

CAHORS

COURS COMPLÉMENTAIRE DE JEUNES FILLES DE CAHORS

Notre Cours Complémentaire a remporté de nouveaux succès à l'examen du Brevet élémentaire, session d'octobre. Cinq élèves ont été reçues : Mlles Conquet Camille, Dauw Simone, Delpech Louise, Lasfargues Elida, Lemozy Andrée.

Rappelons qu'en juillet dernier sept élèves de cette même Ecole ont obtenu le même diplôme ; c'est dire que le Cours Complémentaire de Cahors fait du bon travail.

Maitresses et élèves méritent bien des félicitations.

Hommage à un compatriote

Nous avons eu le regret d'annoncer la mort de notre compatriote, M. Lucien Pagès, chef d'escadron de l'Artillerie coloniale, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, décédé à Libourne et inhumé au cimetière de Cahors.

Nous tenons à mentionner qu'à Libourne, les obsèques de notre regretté compatriote furent émouvantes. La deuxième batterie du 1^{er} régiment de l'Artillerie coloniale rendit les honneurs funèbres et l'ensemble des officiers du régiment, une importante délégation d'officiers de réserve suivirent le cortège à la gare de Libourne, où M. le colonel Cassagneau, commandant d'armes, rappela, en quelques simples et émouvantes paroles la carrière du chef d'escadron Lucien Pagès et fit l'éloge de l'homme que ses camarades, les officiers du 1^{er} R.A.C. étaient unanimes à apprécier. Nous renouvelons à Mme Pagès, à la famille nos bien sincères condoléances.

L'Hôpital-Hospice de Cahors

M. le chanoine Foissac, directeur au Grand Séminaire de Cahors, est nommé aumônier de l'Hospice de Cahors, en remplacement de M. le chanoine Hébray, démissionnaire pour raison de santé.

Enseignement secondaire

Notre compatriote, M. René Bédoué, est nommé professeur de lettres au lycée d'Evreux. Nos félicitations au jeune professeur qui est le fils de M. et Mme Bédoué, instituteurs à Mercuès.

Nouvelle commune

Dans sa dernière séance le Conseil municipal de St-Félix, appelé à donner son avis sur la séparation de la section de St-Jean-Mirabel (commune de St-Félix) pour la création d'une commune nouvelle, après avis de la commission nommée à cet effet, a été unanime à la demander.

Ecole des apprentis mécaniciens

Dans la liste des candidats admis directement en 3^e année à l'Ecole des apprentis mécaniciens de l'Armée de l'Air à Rochefort-sur-Mer, nous relevons le nom de nos jeunes compatriotes Rodolphe Sclaifer et Lhon. Félicitations.

Concours de chiens

Au concours de chiens qui a eu lieu à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne), nous relevons, dans le palmarès, les noms de M. Bô, rue Bouscarrat, à Cahors qui a obtenu, pour son chien « Black », bleu d'Auvergne, une plaquette offerte par M. le sénateur L. Pressac (1^{er} prix) et de M. Robert Maratuech, place du Théâtre, à Cahors, pour son chien « Java », griffon d'arrêt, qui a obtenu une médaille argentée offerte par le St-Hubert (1^{er} prix).

En récoltant du maïs

M. Marty, propriétaire à Larroque-du-Boscot (commune de Payrignac), récoltait du maïs, lorsque par suite d'un faux mouvement, il se donna un coup avec la serpe qu'il tenait à la main gauche. Une hémorragie assez forte s'en suivit. Il a reçu les soins nécessaires par son état qui est assez grave.

EN RECLAME !

EAU DE COLOGNE AU CHYPRE :
Le litre 15 »
Le demi-litre 10 »
Le quart 6 »

CREME DE BEAUTÉ « PURFLEUR » :
Grand pot 4 »
Moyen pot 2 50 »
Petit pot 2 »

POUDRE « PURFLEUR » :
La boîte 2 »

FIXE CHEVEUX « PURFLEUR » :
Grand pot 5 »
Brosses à dents, valeur 5 fr., 1,50

Le plus grand choix de Poudriers, pour le sac, Ongliers et Vaporisateurs, Rasoirs et lames en réclame.

Maison POPOVITCH, 4, rue Mal-Foch
Téléphone 170

Spécialiste réputé d'Indéfrisables
CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Cette semaine, 9 h. 30 de vol ont été effectués, dont 45 minutes en double commande par M. Combette. Se sont entraînés seuls : MM. Robert Barreau, Barthélémy, Boy et Delpech. Une journée de propagande a été organisée à Moissac avec le concours du moniteur Dubosc.

En déplacement : M. Dubourg à Moissac. De passage : M. Armingaud sur « Potez 58 », venant de Graulhet.

Bicyclette contre voiture

M. Marsal était à bicyclette, lorsque à l'intersection de la route de Pasturat et de la route Gaillac-Arcambal, il fut heurté par une voiture hippomobile qui se dirigeait vers Cahors.

M. Marsal a été contusionné légèrement, mais sa bicyclette a été sérieusement endommagée.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 11 octobre par la Pharmacie MIROUSE Boulevard Gambetta

Conservatoire de musique

Notre distingué compatriote et ami, M. Philippe Gaubert, professeur de direction d'orchestre, est nommé membre du Conseil Supérieur d'enseignement du Conservatoire national de musique et d'art dramatique pour l'année scolaire 1936-1937.

Nous adressons à M. Philippe Gaubert nos bien vives félicitations.

La Société française d'archéologie à Figeac

La Société française d'archéologie a choisi comme centre probable de son Congrès pour l'année 1937, la ville de Figeac.

A cet effet, elle a délégué à Figeac, son secrétaire, M. Marc Thibout, archiviste paléographe, en prévision de son voyage et de son Congrès. Dores et déjà, il s'agit de pourvoir au logement de 250 membres de la Société savante pour 3 jours et aux déplacements en cars, dans la région.

Le Cirque BUREAU

vous présente cette année le plus grandiose, le plus beau, le plus sensationnel, le plus formidable spectacle de Cirque qui voyage

Pour la première fois en France
Un trio d'Hommes des bois
Johnny, Billa et Charlie

la plus originale, la plus fantastique, la plus formidable attraction du siècle.

Pour la première fois en France
Le Quadrille Aérien
par les Troupes Olgévol
Alexime

les plus forts trapézistes de l'époque.

Pour la première fois en France
La Troupe Bédini Tafani

les plus extraordinaires acrobates, équilibristes ; uniques au monde.

Pour la première fois en France
Les 4 Mauteurs

les célèbres acrobates. Numéro absolument unique en son genre.

Pour la première fois en France
Les Chevaux Pompiers

la plus originale présentation équestre de l'époque. Création de M. GLASNER. Le Carrousel, avec 35 chevaux en piste ; le plus bel ensemble de chevaux dressés, présenté par Madame GLASNER.

Pour la première fois en France
Paolo

le plus formidable et phénoménal jongleur du moment.

Pour la première fois en France
Betty et Rudy

l'Helice humaine : attraction sensationnelle, de haute précision.

Pour la première fois en France
Les Décamp

les comiques cascadeurs.

Les Frères Moustiers

acrobates comiques ; les idiots 100 pour 100.

M. Depessemer
Haute Ecole

Pour la première fois en France
Les Clowns Rodolfo
et Landry

dans leur nouveau répertoire comique.

Mme et M. GLASNER se sont imposés, cette année, un très lourd sacrifice pour présenter à leur fidèle Clientèle un Programme nouveau, sensationnel et sans précédent, qui défie toute concurrence.

CHEZ BUREAU, pas de bruit, pas de réclame tapageuse, mais un spectacle incomparable.

BUREAU, le Cirque sans bluff, ne trompe jamais le public et tient toujours tout ce qu'il promet par sa publicité.

Location toute la journée, au Cirque.

A CAHORS Vendredi 16 octobre à 20 h. 45

Catus

Concours de boules. — Le concours annuel de notre Société, favorisé par le beau temps, a obtenu un grand succès.

Eliminatoires. — Dumas (Brive) bat Larroche Alphonse (Catus) ; 13 à 7 ; Bujak (Catus) bat Jantal (Catus), 13 à 4 ; Fumel (Gourdon) bat Lafon (Catus), 13 à 11.

2^e partie. — Pellissier (Cazals) bat Tamalet (Catus), 13 à 8 ; Chadebec (Catus) bat Calmon (Catus), 13 à 8 ; Chadebec (Catus) bat Fouchon (Catus), 13 à 11 ; Carrié (Catus) bat Genty (St-Georges), 13 à 8 ; Dumas (Brive) bat Fumel (Gourdon), 13 à 4 ; Larroche G. (Catus) bat Blanc (Catus), 13 à 6 ; Calmon (Catus) bat Thomas (Catus), 13 à 10 ; Bô (Catus) bat Bujak (Catus), 13 à 6.

3^e partie. — Dumas (Brive) bat Bô (Catus) 13 à 8 ; Chadebec (Catus) bat Calmon (Catus), 13 à 7 ; Carrié (Catus) bat Larroche G. (Catus), 13 à 6 ; Flambar (Catus) bat Pellissier (Cazals), 13 à 7.

Demi-Finale. — Dumas (Brive) bat Flambar (Catus), 13 à 8 ; Chadebec (Catus) bat Carrié (Catus), 13 à 2.

Finale. — Après une partie très disputée, qui dura 4 heures, Dumas (Brive) bat Chadebec (Catus), par 18 points à 14. La partie se termina à minuit 45.

La finale du concours de consolation fut remportée par 18 à 9 par la quadrette Elie (Catus) sur la quadrette Bujak (Catus).

Marinovic

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer trois décès survenus dans la même journée : Pierre Masson, du village de Laboussière, 81 ans ; Justin Glendel, maçon, 62 ans ; Mme veuve Bessou, du village du Pic.

Les funérailles des trois regrettés disparus ont eu lieu mercredi. Nous adressons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Cocots

Carnet de deuil. — Mardi ont eu lieu à Cocots les obsèques de M. Faurie André à la suite de l'accident mortel relaté ces jours-ci dans nos colonnes.

Il a suffi de la chute d'un mètre quatre-vingts environ de haut pour provoquer cette mort brutale, presque foudroyante. A l'extérieur le mal n'était guère apparent, mais à l'intérieur ce devait être grave, puisque, dès le choc, la paralysie du corps fut complète ; la langue seule resta susceptible de quelques mouvements et quelque lucidité restait encore dans le cerveau, puisque le patient répétait sans cesse : « Je suis perdu... je m'en vais... » Il se voyait mourir. Deux médecins furent appelés en toute hâte, M. le Docteur Roger Couderc, de Cénévières, et M. le Docteur Rougier, de Cahors ; mais, hélas ! ils constatèrent qu'il n'y avait rien à faire, que la mort était inévitable et toute proche. En effet, l'accident survenait le samedi matin, vers neuf ou dix heures et le lendemain, dimanche, à une heure de l'après-midi, la mort avait accompli son œuvre.

Le défunt n'avait que 58 ans, il paraissait être de constitution saine et robuste, plein de vie et de santé.

Il disparut tout à fait honnêtement homme jouissant de l'estime générale ; c'était un travailleur actif et assidu, rangé et économe. Parti de condition très modeste, il avait su s'élever et arrondir sa petite propriété tout en élevant ses cinq enfants. A ceux-ci, il avait su donner une éducation saine et forte, en même temps que par l'exemple il leur inspirait l'amour du travail ; c'était un homme qui avait su donner à sa famille tout ce qu'il pouvait.

Il y avait foule à la cérémonie funéraire. Outre les parents et les amis, la population tout entière de la commune, consternée par cette mort aussi soudaine qu'imprévue, avait tenu à s'associer au deuil familial en accompagnant le défunt à sa dernière demeure.

Nous regrettons vivement qu'une absence forcée ne nous ait permis d'accomplir nous aussi ce pieux devoir à l'égard de l'homme de bien, de l'ami fidèle que nous n

Secrétaire : M. Bernadou, propriétaire à Lebrail, tous élus également à l'unanimité.

Le Conseil d'administration une fois constitué s'est immédiatement mis à l'étude de l'organisation de la Coopération en vue d'en assurer le fonctionnement à la satisfaction de ses membres.

Dés maintenant, les agriculteurs peuvent s'adresser à elle pour l'écoulement de leur récolte. Tous renseignements leur seront fournis par M.M. les maires de leurs communes respectives qui, à quelques exceptions près, sont membres du Conseil d'administration. Tous renseignements leur seront également donnés au Secrétariat de la Coopération à Montcuq, soit par correspondance, soit de vive voix.

Certains agriculteurs paraissant ne pas avoir compris le rôle dévolu aux coopératives de blé par le législateur, il est rappelé :

Que la Coopération de blé a pour but d'assurer l'écoulement des blés des agriculteurs, adhérents ou non ;

Elle est également chargée de faire des avances aux agriculteurs sur leur récolte de blé, sous certaines conditions de garantie fixées par le règlement intérieur ;

Qu'elle n'est pas un organisme destiné à concurrencer les négociants en grains, auxquels les agriculteurs peuvent continuer à s'adresser s'ils le préfèrent ; elle est une création du législateur destinée à venir en aide à l'ensemble des agriculteurs. En dehors de l'écoulement de leur récolte, elle constitue en effet un organe que le législateur a mis à la disposition des masses paysannes pour leur permettre de faire entendre leur voix et d'apporter aux textes existants les modifications qui leur paraissent souhaitables. Encore faut-il pour cela que les intéressés ne restent pas indifférents. Il est à présumer que le jour où il serait établi que les agriculteurs sont réfractaires à leur organisation corporative, cette organisation se ferait sans eux. Il n'est pas très sûr que ce soit alors tout à leur avantage.

Les producteurs de blé ont donc intérêt à adhérer tous à la Coopération, même s'ils désirent vendre leur blé aux négociants. Seule l'union fait la force de chacun.

Saux

Les vendanges et le froid. — On a juste commencé de vendanger à Saux, comme sur tout le plateau. La nuit de mercredi 7 au jeudi 8 courant a été très froide. On a pu constater que toutes les feuilles de vignes ont été grillées par cette vague de froid prématuré. Il ne va plus rester que les raisins sur les sarments, offrant au spectateur une mine transie, si l'on peut dire.

Le soleil de la semaine dernière favorisait la maturité des grappes parsemées et les propriétaires ne se pressaient pas de cueillir.

Nous ne savons pas si c'est l'annonce d'un hiver rigoureux et précoce ; mais les oiseaux migrateurs passent nombreux pour aller sous des cieux plus cléments.

Que sera la récolte du vin ? D'abord bien déficiente sur celle de l'an dernier, ensuite, elle doit être supérieure en qualité pourvu que le froid n'ait pas fait trop de mal. On verra en vendangeant.

Puy-Evêque

Médaille d'argent. — Avec la plus vive joie nous apprenons que M. Reygasse, directeur de l'école de garçons de Puy-Evêque vient de se voir décerner la médaille d'argent qui est la plus haute récompense pouvant être accordée aux instituteurs.

Nous applaudissons à cette décision de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse parce que cette médaille d'argent comporte une haute signification.

Elle est, en effet, la consécration d'une carrière laborieuse, la récompense d'un dévouement incessant à l'école laïque.

Au nom de ses nombreux amis et en notre nom personnel nous adressons à M. Reygasse toutes nos plus chaleureuses félicitations. — L. D.

Pour Aller Loin... Ménagez votre Estomac !

A vingt ans, vous ne sentiez pas votre estomac. Mais votre organisme s'use et votre estomac tout le premier. Prenez donc garde à votre première indigestion ! N'oubliez pas qu'une irritation se transforme vite en ulcération et que les troubles gastriques dérangent aussi le foie, l'intestin et les reins.

Vous évitez toutes ces atteintes à une bonne et longue santé en prenant de la Magnésie Bismurée. Cet anti-acide neutralise si bien l'acidité qui ronger votre estomac qu'elle supprime en 5 minutes tous vos désordres digestifs, tels que : aigreurs, crampes, migraines, lourdeurs et ballonnements. Prenez la Magnésie Bismurée et vous garderez ainsi un estomac solide, votre estomac de vingt ans, capable de tout digérer et de tout assimiler. Pour bien digérer...

MAGNÉSIE BISMURÉE

Toutes pharmacies, poudre et comprimés.

Arrondissement de Figeac

Laval-de-Cère

Carnet blanc. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Thérèse Conche, petite-fille de notre sympathique restaurateur du Bourg de Cahus, avec M. Emile-Rémy Bordes, entrepreneur de maçonnerie, domicilié à Mercœur, en Corrèze.

Nos compliments et nos meilleurs vœux à ces futurs époux.

Aynac

Nos conscrits. — Raymond Ayroles est affecté à la 13^e section des conscrits ouvriers d'administration à Clermont-Ferrand ; Raymond Darnis est affecté à la base aérienne n° 101, à Toulouse et Joseph Pradayrol, au 14^e d'infanterie à Toulouse.

Latronquière

Nos conscrits. — Paul Prat est affecté au 16^e d'artillerie automobile à Clermont-Ferrand, et Raymond Bernardie est affecté au 117^e d'artillerie lourde hippomobile, à Toulouse.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

On rentre... on est rentré. — Les vacances ont pris fin ; la rentrée des classes rappelle à la ville petits et grands. Les déracinés ont quitté le petit village, le petit hameau où les ramènent, chaque année, l'atavisme et les souvenirs attachés au pays natal.

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie qu'ils ont vu s'écouler les dernières journées de quiétude et de repos qu'idéalise la lumière douce de septembre, car le mois de septembre fut réellement beau. En hâte, ils ont attendu jusqu'au dernier moment, car ils ont voulu jouir des splendeurs de l'été finissant, ils ont préparé leurs malles et valises et ils sont repartis, le cœur gros, vers les villes tentaculaires.

Pour eux, l'année est finie, ils ont repris leur dur labeur qui n'est pas exempt en ces temps difficiles de gros soucis après avoir fait ample provision d'air pur et de souvenirs. — L. Chabert.

Mariage. — Ces jours derniers eut lieu à Salviac, un brillant mariage, celui de Mlle Irène Brouqui, première de la maison Patou, le grand couturier parisien, avec M. Pierre Laborie, agent de police à Paris, originaire d'Objat (Corrèze).

Comme cela se doit, la mariée avait une superbe robe blanche en crêpe royal ; les demoiselles d'honneur portaient des robes en velours côtelé de roche, en crêpe bleu, mauve et vert mousse.

Vingt couples resplendissants de jeunesse accompagnaient les nouveaux mariés.

Le repas brillamment servi par l'Hôtel de l'Univers, était des plus copieux et en même temps des plus fins, il fut tout à l'honneur de l'excellent traiteur Mme Veuve Evrard.

Les gens de la noce firent ensuite une excursion, en auto-car, sur les bords de la Dordogne et rentrèrent tard à Salviac, pour les réjouissances et le bal qui durèrent jusqu'au chant du coq.

Nous présentons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Dégagnac

Foire du 5 octobre. — Foire de moyenne importance avec cours, sur les bovins, sensiblement les mêmes.

Beufs gras, 195 à 220 fr. les 50 kilos ; agneaux, de 5 à 5 fr. 50 le kilo ; moutons de boucherie, de 4 à 4 fr. 50 le kilo ; oies à engraisser, de 100 à 120 fr. la paire.

Marché à la volaille. — Poules, 4 fr. ; poulets, 4 fr. 50 ; dindons et canards, 3 fr. 75 à 4 fr. ; lapins, 2 fr. 25 à 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 5 fr. la douzaine.

Peu de jardinage, mais vendu à un bon prix.

Accident. — M. Lavergne Joachim, expéditeur de porcs morts, voulait baisser le pont arrière de la camionnette pour charger un cochon, la lourde porte lui échappa et en tombant lui fit une profonde blessure à la joue droite.

Grâce aux points de suture et autres soins pressés donnés au blessé par M. le Docteur Camborne, l'accident n'aura pas les suites graves qui pouvaient en résulter.

Nous souhaitons à M. Lavergne une prompte et complète guérison.

Souillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Malvy, maire, a procédé à l'élection de trois adjoints. M. Gaignebet, 2^e adjoint, a été élu 1^{er} adjoint, en remplacement de M. Dalet, démissionnaire pour raisons de santé. M. Manius, adjoint spécial, a été élu 2^e adjoint et M. Couderc, conseiller municipal, a été élu adjoint spécial.

Vayrac

A qui le manteau ? — M. Chapelle, chauffeur d'automobile à Vayrac, a trouvé sur la route de Gramat à Figeac un manteau, couleur noire, marque « à l'Aigle ». Ce manteau a été déposé à la mairie de Vayrac.

St-Michel-de-Bannières

Marché aux noix. — Grande activité sur notre marché aux noix. Le cours est de 120 fr. les 50 kilos. Il part de St-Michel, chaque jour, 3 tonnes de noix environ.

Une OCCASION

de la Succursale

CITROËN

Berline 4 places 8 CV

Impeccable

Vente à crédit

Reprise en compte de toutes voitures

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

En Autriche

De Vienne. — Le Cabinet de Vienne a prononcé, cette nuit, la dissolution des formations paramilitaires.

Pour le Gouvernement espagnol

De Londres. — Le parti socialiste de l'Irlande-Nord a télégraphié au Labour Party anglais pour l'inviter à prendre parti pour le Gouvernement espagnol.

En Espagne

De Madrid. — Malgré le mauvais temps, le siège d'Oviédo continue avec la même violence. Les mineurs se sont emparés des réservoirs d'eau alimentant la ville. De violents combats sont livrés dans les rues.

Les mineurs avancent dans l'intérieur de la ville ; ils utilisent des camions blindés, des bombes à main, des cartouches à la dynamite. Les insurgés auraient subi de lourdes pertes.

Le colonel de La Rocque est inculpé

De Paris. — Le juge d'instruction a convoqué, pour cet après-midi, le colonel de la Rocque et les membres du Comité exécutif du parti social français, afin de leur notifier leur inculpation.

HERNIE

GUÉRIE SANS OPÉRATIONS

La hernie est définitivement vaincue et guérie par les nouveaux appareils sans ressorts à compression souple de Paul Siorat, le réputé spécialiste de Paris, qui recevra gratuitement, de 9 h. à 16 h. :

Figeac, 15 octobre, Hôtel Terminus Prayssac, 16 octobre, H. Lamoure Cahors, 17 octobre, H. Laporte face la halle Brive, 19 octobre, Cabinet Régional Paul Siorat, Spécialiste diplômé, 4, av. Garibaldi, Brive (Corrèze).

MARCONI



MARCONI 1.500
MARCONI 1.150
MARCONI 1.025
MARCONI 1.050
MARCONI 2.250

un Marconi n'a pas de pannes

Quelle que soit la marque de votre Poste

Téléphone SVP au n° 64

P. FRANCÈS CAHORS

Le SEUL atelier de la région qui vous réparera en quelques heures

Alimentation SARDA

Bd Gambetta, HALLE, CAHORS

Mardi en réclame

A cause de la fermeture des magasins le lundi, la Vente-Réclame aura lieu le mardi.

100 kgr. saucisson, 10 fr. le 1/2 kgr. ; Savon, 4 morceaux, 5 fr. ; Beurre, 1/2 livre, 4 fr. ; Café Masset, 1/2 livre, 4 fr. 50. A tout achat, il sera offert une boîte poivre.

FRANÇAIS ! Faites travailler les mines françaises

Le Boulet « Le Poisson »

pour cuisineries, poêles chauffage central

40 0/0 d'économie

Le meilleur.

Le plus économique.

Le plus avantageux.

LE MOINS CENDREUX

Exigez-le de votre charbonnier

Représentant : DAYRENS Maurice

rue des Frères Poncelet,

MONTAUBAN (T.-et-Garonne). — Tél. 6.01

A VENDRE

Ane et Voiture

en bon état

S'adresser chez Mme CARAYOL à REGOURD

La Maison RIEU

8, Place du Marché

Pour finir la liquidation de son stock de tissus donnera les draps montaux, belle qualité, largeur 140, à 15 fr. le mètre ; les lainages couleur, largeur 130, à 10 fr. ; les lainages, largeur 1 m., à 6 fr. ; les soieries naturelles à 5 fr. et 10 fr. le mètre ; les soieries artificielles à 4 francs.

Lingère

prendrait travail à la journée ou à domicile

S'adresser : rue Feydel, N° 23

Propriétaires

de VOITURES et d'IMMEUBLES

Munissez-vous de l'extincteur d'incendie SICLI qui a fait ses preuves

VENTE ET LOCATION

Dépositaire régional : J. SELLIER

Electricité, rue Brives

A VENDRE

Machine à tricoter

Très bon état

S'adresser : M. CHAZARAIN

ancienne route de Paris

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Art funéraire

Julien THÉRON

79, Bd Gambetta, CAHORS

Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

CAPITAUX

procurés rapidement à ttes personnes sérieuses avec ou sans garanties hypothécaires. Étude gratuite. LAMARRE, 191, faubourg Poissonnière, Paris.

SOURD

PAS D'APPAREILS A PORTER

SANS OPERATION, SANS DROGUES

Toute personne atteinte de SURDITE, BOURDONNEMENTS, VERTIGES, etc., a intérêt à se renseigner sur la méthode éducative de M. PAUL SIORAT, spécialiste de Paris. Méthode la plus moderne. Satisfaction immédiate. Renseignements gratuits de 9 heures à 16 heures.

Figeac, 15 octobre, Hôtel Terminus Prayssac, 16 octobre, H. Lamoure Cahors, 17 octobre, H. Laporte face la halle Brive, 19 octobre, Cabinet Régional MM. les médecins sont immédiatement reçus sur présentation de leur carte.

Paul Siorat, Spécialiste diplômé, 4, Avenue Garibaldi, BRIVE (Corrèze).

Chasseurs

Pour être satisfaits, tirez les cartouches Anoxyd Besson, n'oxydant pas les canons, et munissez-vous d'un bon fusil. N. BESSON, armurier d'art, 83, Boulevard Gambetta, Cahors. Tél. 335.

AVEC UN BON APPAREIL

vous obtiendrez de belles photos

Adressez-vous :

Maison VIDAL

Opticien-Spécialiste

3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

Baisse de prix sur tous les appareils de marque.

Toutes marques de plaques, pellicules et produits, accessoires.

TOUS TRAVAUX D'AMATEURS

Tirage soigné

Téléphone 285

Tout pour le piano

RIVIERE, accordeur, Cahors

ex-finitions de la Manufacture Martin

(accords, entretien des pianos du Conservatoire de Toulouse)

seul, sur place, possédant un outillage moderne

REPARATIONS GARANTIES

Prise et livraison à domicile

PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

Long crédit

Vente, achat, réparation

tous instruments de musique

Réparation phonos dans les 24 heures

Chez Marmiesse

1, place Saint-James

GRAND RAISIS

Electriciens, voyez nos prix

pour toutes fournitures électriques

Cie Cie d'Assurances

RHIN et MOSELLE

foncée en 1884

Direction à Paris, 50, rue Taitbout

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS

CONDITIONS RÉDUITES

POLICES LIBÉRALES

J. BARDIN

Agent général

23, Rue Président-Wilson, 23

CAHORS Tél. : 313

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

PETIT, 65, rue Dulong, Paris

(Carnot 46-57)

ON DEMANDE

UNE BONNE

S'adresser : Papeterie, 18, Bd Gambetta

ON DEMANDE

Dans (Lot) pers. : 1^o pr copie d'adress. s. bandes à jx payées 5 fr. le cent. 2^o Propag. par corresp. trav. fac chev. sol. pois. Ecrite Ami du Foyer, Serv. 72, B. P. 2, Paris 20^e. (J. env. rep.)

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins, les Douleurs et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de L'ABBE SOURY.

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de Maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de L'ABBE SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, Métrites, Fibromes, mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de L'ABBE SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter ainsi les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

PRIX : Le flacon Liquide 10 fr. 60 Pilules

Bien exiger la véritable JOUVENCE de L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Pour votre moteur par temps froid....



...la "XL" de l'hiver

Station Service Radio

A. MANDON

17, rue Maréchal-FOCH - Cahors

Distributeur officiel PHILIPS

Super 6

995 fr.

Achetez, échangez, faites réparer votre Philips chez A. MANDON, distributeur officiel des modèles de la série symphonique.

Mesdames,

A partir du 12 au 18 octobre, dans le salon de Mme LAMOUSSERIE, aux Parfums Réunis, 3, rue Portail-Alban, à Cahors, une démonstratrice des Laboratoires Rabel se tiendra à votre disposition pour vous donner tous conseils et secrets gratuits, pour l'entretien, l'hygiène et beauté de l'épiderme.

Nous vous prions de bien vouloir nous honorer de votre présence

AUX PARFUMS RÉUNIS

3, rue Portail-Alban, CAHORS

LA NOUVELLE DECOUVERTE...

Pour le traitement des rhumatismes, goutte, lumbago, sciaticque, maux de reins, c'est les cachets « MAGEO ». Ils ne sont pas un mélange de produits déjà connus, ils contiennent un nouveau produit chimique pur d'une grande efficacité, qui provoque une grosse élimination d'acide urique et calme très vite les plus violents accès. Peut être employé sans danger par les albuminuriques et diabétiques, ne fatigue ni l'estomac ni le cœur.

Les produits MAGEO sont en vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

AUX PARFUMS RÉUNIS

3, rue Portail-Alban, CAHORS

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE D'IMMEUBLES

en nature de maison, terres, friches, vignes et bois, situés sur les communes de Nuzéjols et de Boissières, Canton de Catus, Arrondissement de Cahors, Département du Lot.

L'adjudication aura lieu le **JEUDI CINQ NOVEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-SIX**, à **QUATORZE HEURES**, à l'audience des criées du Tribunal civil de Cahors, séant au Palais de Justice de la dite ville, boulevard Gambetta.

On fait savoir à qui il appartient... que suivant procès-verbal du ministère de Maître CHABAL, huissier à Cahors, y résidant, 2, Allées Fénélon, en date des vingt-huit et vingt-neuf mai mil neuf cent trente-six, enregistré, visé, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le six juin mil neuf cent trente-six, volume: cent quatre-vingt-seize, case: cent trois.

Et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Ludovic MANGIEU, boulanger, demeurant et domicilié à Boissières (Lot), lequel a pour avoué constitué, près le Tribunal Civil de Cahors, Maître Jean MÉRIC, avoué, demeurant la dite ville, huit, rue Georges-Clemenceau, avec élection de domicile en son étude.

Sur la tête et au préjudice de Monsieur Roger GALOU, électricien, demeurant et domicilié à Nuzéjols (Lot).

Il a été procédé à la saisie réelle des immeubles situés sur les communes de Nuzéjols et de Boissières, canton de Catus (Lot), dont la désignation est ci-après établie.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de l'adjudication a été dressé par Maître Jean MÉRIC, avoué à Cahors, et déposé au Greffe du Tribunal Civil de la dite ville, le vingt-cinq juin mil neuf cent trente-six, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sans frais.

Sommaire a été faite à la partie saisie de prendre communication du cahier des charges et d'assister à la publication qui avait été fixée à la date du trente juillet mil neuf cent trente-six, à quatorze heures, la dite publication a été renvoyée au dix-neuf septembre mil neuf cent trente-six, et le dit jour le Tribunal Civil de Cahors, siégeant en audiences des criées, a rendu un jugement donnant acte de la publication du cahier des charges, et fixant l'adjudication au jeudi cinq novembre mil neuf cent trente-six, à quatorze heures.

En conséquence de ce qui précède, et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Ludovic MANGIEU, boulanger, demeurant et domicilié à Boissières (Lot), ayant Maître Jean MÉRIC, pour avoué.

En présence de Monsieur Roger GALOU, électricien, demeurant et domicilié à Nuzéjols,

partie saisie, il sera procédé le **JEUDI CINQ NOVEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-SIX A QUATORZE HEURES**, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des étrangers admis, des immeubles, dont la désignation suit, telle qu'elle est indiquée au procès-verbal de saisie et reproduite au cahier des charges.

DESIGNATION DES IMMEUBLES MIS EN VENTE

TELE QU'ELLE EST FAITE AU PROCÈS-VERBAL DE SAISIE ET AU CAHIER DES CHARGES

Immeubles situés dans la commune de Nuzéjols, canton de Catus (Lot).

LOT UNIQUE

Article premier. — Au lieu dit « Les Pueches », sous le numéro: cent soixante-deux, section A, un article en nature de terre, pour une contenance environ de cinq ares soixante centiares, confrontant au Nord avec Veuve Ravix, à l'Ouest avec propriété du saisi, à l'Est avec chemin rural, au Sud avec Veuve Ravix.

Article deux. — Au lieu dit « Les Pueches », sous le numéro: cent soixante-treize, section A, un article en nature de terre, pour une contenance environ de trente ares vingt centiares, confrontant au Nord avec Veuve Ravix, à l'Est avec le saisi, au Sud avec Cassan Georges, à l'Ouest avec Laborie Laurent.

Article trois. — Au lieu dit « Rivière des Prés Grands », sous le numéro: cent quatre-vingt-dix-neuf, section A, un article en nature de terre, pour une contenance d'environ sept ares soixante centiares, confrontant au Nord avec Veuve et héritiers de Calmon Antoine-Eugène, à l'Est avec ruisseau, au Sud avec Cantemerle Pierre, à l'Ouest avec chemin rural.

Article quatre. — Au lieu dit « Mas de Moles », sous le numéro: sept cent quarante, section A, un article en nature de

bois, pour une contenance d'environ vingt et un ares, confrontant au Nord et à l'Est avec chemin G.C. numéro: neuf, au Sud avec Veuve et héritiers de Cammas J.-B., à l'Ouest avec Veuve et héritiers de Poissac Léon-Etienne.

Article cinq. — Au lieu dit « Les Crouzettes », sous le numéro: huit, section B, un article en nature de vigne, pour une contenance d'environ douze ares soixante-cinq centiares, confrontant au Nord avec propriété du saisi et cimetière, à l'Est avec Cassan, au Sud avec chemin de G.C. numéro: neuf, à l'Ouest avec Veuve et héritiers de Calmon Antoine-Eugène.

Article six. — Au lieu dit « Les Crouzettes », sous le numéro: onze, section B, un article en nature de terre, pour une contenance environ de un are soixante centiares, confrontant au Nord avec chemin de G.C. numéro: neuf, à l'Est avec cimetière, au Sud avec propriété du saisi, à l'Ouest avec Veuve et héritiers de Calmon Antoine-Eugène.

Article sept. — Au lieu dit « Le Bourg », sous le numéro: six cent vingt-quatre, section B, un article en nature de sol, d'une contenance de soixante-cinq centiares, sur lequel se trouve édifée la maison ci-après décrite.

Article huit. — Au lieu dit « Le Bourg », sous le numéro: six cent vingt-cinq, section B, une maison d'un revenu de vingt francs.

Cette maison est construite en pierres du pays, couverte en tuiles canal, et est située sur une place, derrière l'Eglise, dans le bourg de Nuzéjols. Elle confronte au Nord avec la Place, à l'Est avec Veuve et héritiers de Terrie Eugène, au Sud avec chemin rural de Catus à Nuzéjols, à l'Ouest avec terrain Delmas Marcel et grange Veuve Terrie. On pénètre dans cette maison de sur la petite place par un escalier en pierres, donnant accès sur une terrasse couverte. Deux portes donnant dans la cuisine ouvrent sur cette terrasse. Deux autres pièces servant de chambres sont éclairées par deux fenêtres donnant au Sud sur le chemin. Sous la cuisine et ces deux pièces se trouve un grand chai-cave, auquel on accède soit par un escalier intérieur, soit en passant par le

chemin rural dont s'agit. Une porte à deux battants s'ouvre en entrée. Cette maison et les immeubles ci-dessus décrits sont imposés au rôle des contributions foncières, de la commune de Nuzéjols, pour le compte de Galou Roger, ainsi que le constate la copie de la matrice du rôle dont la teneur suit:

Table with columns: PROPRIÉTÉ NON BÂTIE, REVENU, NATURE, LIEN DIT, N° DU PLAN, SECTION. Rows include Terre, Bois, Vigne, etc.

Certifié conforme à la matrice cadastrale à Cahors, le vingt-cinq avril mil neuf cent trente-six, l'adjoint des révisions foncières chargé de la conservation du cadastre.

Suiv la table de correspondance entre le nouveau et l'ancien numérotage des parcelles.

Table: Propriété non bâtie. Columns: NOUVEAU N°, ANCIEN N°, NOUVEAU N°, Contenance, Contenance. Rows: A 172, A 173, A 199, A 199, A 199, A 740, B 8, B 8, B 11, B 11, B 624, B 624.

Certifié conforme aux documents cadastraux, à Cahors, le vingt-cinq avril mil neuf cent trente-six. L'adjoint des révisions foncières chargé de la conservation du cadastre.

Signé: ILLISIBLE.

Immeubles situés sur la commune de Boissières, canton de Catus.

Article premier. — Au lieu dit « Les Mats », sous le numéro mille quatre-vingt-dix, section D, un article en nature de bois, pour une contenance de neuf ares dix centiares, confrontant au Nord avec chemin rural, à l'Est avec Laborie Jean, au Sud avec Amadiou Joseph, à l'Ouest avec Laborie.

Article deux. — Au lieu dit « Les Mats », sous le numéro mille quatre-vingt-onze, section D, un article en nature de bois, pour une contenance environ de quatre-vingt-quatre centiares, confrontant au Nord avec ruisseau, à l'Est et à l'Ouest avec Laborie, au Sud avec chemin.

Article trois. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille trois cent quatre-vingt-deux, section D, un article en nature de terre, pour une contenance de cinquante-six ares, confrontant au Nord avec Poissac Jean et Mangieu Antoine, à l'Est avec Tocaven François, au Sud avec chemin, à l'Ouest avec saisi et chemin.

Article quatre. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille trois cent quatre-vingt-sept, section D, un article en nature de terre, pour une contenance de dix-sept ares vingt centiares, confrontant au Nord, au Sud, à l'Ouest avec saisi, à l'Est avec Delpeyroux Pierre.

Article cinq. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille quatre cent trente, section D, un article en nature de friche, pour une contenance de treize ares vingt centiares, confrontant au Nord et à l'Ouest à saisi, au Sud avec Bourdard Stanislas, à l'Est avec Delpeyroux Pierre.

Article six. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille quatre cent trente-trois, section D, un article en nature de terre, pour une contenance de dix ares vingt centiares, confrontant au Nord et à l'Est avec saisi, à l'Ouest avec saisi.

Article sept. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille quatre cent trente-trois, section D, un article en nature de terre, pour une contenance de dix ares vingt centiares, confrontant au Nord et à l'Est avec saisi, à l'Ouest avec saisi.

Article huit. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille quatre cent trente-trois, section D, un article en nature de terre, pour une contenance de dix ares vingt centiares, confrontant au Nord et à l'Est avec saisi, à l'Ouest avec saisi.

Article neuf. — Au lieu dit « Gorgory », sous le numéro mille quatre cent trente et un, section D, un article en nature de friche, pour une contenance de treize ares vingt centiares, confrontant au Nord et à l'Ouest à saisi, au Sud avec Bourdard Stanislas, à l'Est avec Delpeyroux Pierre.

Il y a lieu de signaler que, les articles mille quatre cent vingt-sept p., mille quatre cent trente et un p., mille quatre cent trente et un p., sont coupés en deux par la ligne du chemin de fer Paris-Toulouse.

Suit l'extrait de la matrice cadastrale:

Table: Matrice cadastrale. Columns: Revenu, Nature, Contenance, Lien dit, N° du plan, Section. Rows: Bois, Terre, Bois, Terre.

Certifié conforme à la matrice des propriétés non bâties à Cahors, le 4 mai 1936, le contrôleur-rédacteur.

Signé: ILLISIBLE.

Cet extrait a été délivré au nom de GALOU Jean, gendre CANTEMERLE à Nuzéjols, aujourd'hui décédé, père de GALOU Roger, qui en a hérité, après le décès de sa mère Marie-Elodie CANTEMERLE.

LOTISSEMENT ET MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus décrits et désignés sont saisis immobilièrement et seront mis en vente avec toutes leurs appartenances et dépendances, et servitudes actives et passives, en un SEUL LOT, et sur la mise à prix de quatre 4.000 fr. mille francs, ci.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris les droits revenant à l'avoué poursuivant, devront être payés par l'adjudicataire, en diminution de son prix d'adjudication, et au cas d'insuffisance en sus du dit prix d'adjudication, entre les mains de Maître Jean MÉRIC, avoué à Cahors, poursuivant, dans les dix jours d'adjudication.

NOTA

Par suite d'erreurs ou modifications possibles, lors et depuis la confection du plan cadastral, il est expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des contenances est purement énonciative, et que, par suite la désignation, ci-dessus donnée, n'engage à rien la responsabilité du poursuivant et de son avoué. Conformément aux dispositions de l'article six cent quatre-vingt-seize du Code de procédure civile, il est déclaré à tous ceux du chef desquels, il pourrait être pris inscription sur les immeubles ci-dessus, pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Fait et dressé le présent extrait, par moi, avoué de la partie soussignée, poursuivant la vente.

Cahors, le 9 octobre 1936. L'avoué poursuivant, Signé: Jean MÉRIC.

Enregistré à Cahors le octobre mil neuf cent trente-six, f. n. c. ; reçu: onze francs cinquante centimes, le Receveur de l'Enregistrement.

Signé: VIELCAZAT.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Jean MÉRIC, avoué, poursuivant la saisie-immobilière et rédacteur du cahier des charges, lequel, comme tous les autres avoués, occupant près le Tribunal Civil de Cahors, pourra être chargé d'encherir.

CAHORS, IMP. COUVELANT

Advertisement for KRUSCHEN medicine. Includes text: 'CE CUISINIER NE POUVAIT PLUS TENIR UNE CASSEROLE', 'Après tout, si j'essayais les Sels Kruschen?', 'DEUX MOIS APRÈS', and 'KRUSCHEN a la propriété de dissoudre l'acide urique...'

Feuilleton du « Journal du Lot » 4
CRUEL ORGUEIL
D'après l'Anglais
Par LOUIS D'ARVERS
— Elle ne saura pas que c'est son enfant... et d'autre part, vous êtes bien jeune pour adopter un enfant sans susciter de fâcheux commentaires.
— Je peux le supporter, dit Kate, relevant fièrement la tête, Florence ne le pourrait pas... A quoi bon la sauver aujourd'hui, si nous devons la condamner à mourir demain de honte et d'humiliation?
— Dieu me garde de juger durement ou injustement Miss Chatertis, mais toute faute doit supporter ses conséquences. Si votre sœur a été mariée, et cela est ma conviction, elle l'avouera si le secret devient trop lourd à son honneur de femme, et... si elle n'était pas mariée, j'estime qu'elle devrait subir les conséquences de sa faute. Mais, je vous le répète, je ne crois pas à sa faute, il suffit de regarder cette enfant pour être sûr qu'elle est innocente...
Kate eut une crise de sanglots.
— Si elle avait dû parler, elle aurait déjà parlé, dit-elle.
Et posant ses deux mains sur le

bras du docteur et cherchant son regard, elle se fit suppliante.
— Rien que deux ans, docteur, laissez-moi essayer de la sauver pour le moment. Vous sentez bien que le bonheur et la santé de cet enfant seront l'objet de toute ma sollicitude. Quand il en sera temps, la vérité sera dite, je vous le promets.
Et d'ici là, ajouta-t-elle, tout ce qu'il faudra dépenser sera dépensé.
— L'argent ne remplace pas les caresses d'une mère.
— Mais c'est seulement pour un temps, plaida Kate désespérément.
Le docteur fut dispensé de répondre, car la nourrice qu'il avait recommandée était annoncée.
C'est une très brave femme, fit-il, elle est veuve depuis trois mois. Son petit garçon a deux mois à peine et elle cherche précisément un nourrisson, car elle est presque sans ressource.
Celle dont on parlait, strictement vêtue de deuil, avait un doux visage mélancolique qui plut à Kate au premier regard.
— Rien qu'à la façon dont elle prit le bébé dans ses bras, on la sentait bonne.
— C'est un garçon, dit-elle à la jeune veuve, il s'appelle Verner... Verner Maxew. J'ai pleine confiance en vous sur le témoignage du docteur, et je sais que vous le traiterez comme votre propre fils. Du reste, aussi longtemps que nous resterons dans le pays, j'irai le voir souvent.
Kate embrasse le bébé et quelque

chose dans le regard vague du petit être la troubla et l'émut.
— Il faut que sa mère le voie avant qu'il parte, dit la nourrice, et avant que Kate ait eu le temps de s'y opposer sous quelque prétexte, elle avait mis l'enfant à côté de la mère, mais, hélas ! les grands yeux, couleur de pervenche, ne s'ouvrirent qu'un instant et se refermèrent aussitôt :
— Mon enfant à moi est mort... il est mort...
— Pauvre dame ! Ne peut-on lui faire comprendre ? dit la nourrice sincèrement apitoyée.
— Pas pour le moment, hélas ! dit le docteur, sa vie ne tient qu'à un fil et nous devons lui éviter toute émotion, même bonne.
La femme eut un dernier regard vers la belle jeune femme que la mort guettait et sortit suivie de Kate qui lui glissa un billet de mille francs dans la main.
— Ceci est en dehors de vos gages, dit-elle, de même que de tout ce que vous aurez à acheter. Je n'ai pu m'occuper de rien tant la maladie de ma sœur a absorbé toute mon attention et... nous n'avons pas pu rentrer chez nous où tout était prêt... fit-elle rougissant de son mensonge.
Quand elle entra dans la chambre, le docteur était perché anxieusement sur la malade.
— Si je n'obtiens pas un sommeil calme avant peu, elle ne verra pas le lever du soleil.
Kate s'agenouilla et pria.
— Je ne peux rien... et je donnerais

ma vie pour elle, dit-elle en se relevant.
Le docteur lui fit signe que le silence le plus absolu était nécessaire et silencieusement, elle partagea la surveillance anxieuse de l'excellent homme.
Comme minuit sonnait, il mit sa main sur son épaule :
— Elle est endormie, dit-il, vous pouvez espérer.
Rapidement, il griffonna quelques mots sur son carnet.
— Je vais faire chercher un cordial, vous lui en ferez prendre quelques cuillerées quand elle s'éveillera. Vous en prendrez vous-même car vous succomberiez à la fatigue et la lutte n'est pas finie.
III
LE CRUEL MENSONGE
— Kate... qu'est-ce qui est arrivé ?... Où sommes-nous ?
En une seconde, Kate fut debout.
— Ne parlez pas, Flo, je vous dirai plus tard tout ce que vous voulez savoir. Pour le moment, buvez ceci...
— Kate, répéta la faible voix, nous ne sommes pas chez nous... Ah ! oui... je me souviens, je suis mourante et mon bébé est mort.
— Vous n'êtes pas mourante, ma chérie, vous êtes sauvée, maintenant.
— Mais... mon bébé, Kate, il est mort ?
— Oui, osa répondre la grande sœur, mais ne le regrettez pas trop,

ma chérie, c'est un petit ange au ciel, il est heureux et pour mille raisons tout est mieux ainsi.
— Est-ce que je l'ai vu ?... Il me semble l'avoir vu dans mon rêve.
— Non, Flo, vous ne l'avez jamais vu, dit Kate, se maudissant pour son hideux mensonge, mais persistant dans sa criminelle pensée que tout était mieux ainsi pour le bonheur de sa sœur.
Quelques minutes, le silence se fit entre elles.
Le cordial semblait avoir donné quelques forces à Florence.
— Kate, dit-elle, soyez indulgente pour moi et dites-moi comment il était...
L'expression douloureuse de son visage renoua le cœur de Kate sans triompher de sa volonté.
— C'était un gentil petit garçon aux yeux bruns avec une jolie petite bouche.
— Un garçon...
Les lèvres de la mère tremblèrent frémissent et des larmes coulèrent lentement sur ses joues amaigries.
— Il emporte mon secret, pensait-elle, le secret que je dois garder toujours...
Trois semaines avaient passé, Florence Chatertis pouvait se lever et s'entretenir près de la fenêtre ensoleillée ouverte sur la campagne. L'enfant mariée par la douleur et la maladie était une femme maintenant. Il n'était plus question de charme juvénile et le sourire semblait avoir à jamais quitté ses lèvres.

En dépit des efforts de Kate, elle parlait peu et s'absorbait des heures à contempler le paysage, perdue dans ses pensées.
— Kate, demanda-t-elle un jour, après l'une de ses interminables rêveries, qui marquaient son visage d'une si profonde tristesse, voulez-vous m'amener sur la tombe de mon cher bébé ? Je ne l'ai jamais vu, lui, mais je veux avoir au moins un souvenir du lieu où il est enseveli avant de quitter ce pays.
Kate pâlit en dépit de sa force de caractère.
— Nous en reparlerons quand vous serez plus forte, dit-elle, évitant une réponse directe.
Comment ferait-elle, grand Dieu ! pour montrer à la malheureuse un tombeau qui n'existait pas.
— Mais elle jugea prudent de presser le départ le plus possible.
Moins de quinze jours plus tard, elle en parla prudemment.
— Nos amis s'en vont de notre longue absence, Flo, il est grand temps de revenir à Londres.
— Chez nous... à Londres ?
— Et ensuite à Chatertis.
Un abîme de souffrances avait fait trembler la voix de la petite maman mystérieuse en prononçant ces simples mots : chez nous.
— Oui, ma chérie, insistait la grande sœur, c'est inévitable maintenant... et sans aucun danger pour votre secret.
(à suivre).